



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE 2019

Samedi 19 octobre 2019 Salle Baltus « Le Lorrain » 100 rue de la Gare **CREUTZWALD**

Déroulement

1. 8h15: accueil et vérification des pouvoirs sur présentation des licences

2. 9h00 : Assemblée Générale extraordinaire puis Assemblée Générale ordinaire

3. 13h00 : apéritif suivi du repas

15.Clôture de l'Assemblée Générale

Assemblée générale extraordinaire

Ordre du jour

	Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire Modifications à apporter aux Statuts du District Mosellan de Football	Christophe SOLLNER Christophe SOLLNER
	Assemblée générale ordinaire Ordre du jour	
1.	Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire	Christophe SOLLNER
2.	Allocution de M. le Maire de CREUTZWALD	Jean-Luc WOZNIAK
3.	Allocution du président du District Mosellan de Football	Christophe SOLLNER
4.	Élection des représentants du DMF aux assemblées générales de la LGEF Commission de surveillance des opérations électorales	Président de la
5.	Remise de distinctions	Christophe SOLLNER
6. 7.	Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2018 à VIC/SEILLE Les finances :	Christophe SOLLNER
	. Examen des comptes financiers de la saison 2018-2019	Dominique PAUL
	. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018-2019	SOLOGEST
	. Approbation des comptes de l'exercice 2018-2019	Dominique PAUL
	. Affectation du résultat financier de l'exercice 2018-2019	Dominique PAUL
	. Budget prévisionnel 2019-2020	Dominique PAUL
8.	Rapport moral de la saison 2018-2019 du Secrétaire Général	Henri VIGNERON
9.	Règlementations : vœux des clubs et modifications des règlements du DMF	Henri VIGNERON
10	Organigramme des championnats Jeunes printemps 2020	Roger LAGRANGE
11	Les pratiques de football loisir	membre du CT
12	.Thème santé :	
	« Conduite pratique à tenir devant une commotion cérébrale sur un terrain de pratiques »	football : aspects Alain GÉRARD
13	Remise de récompenses :	
	. Carton Vert	Pierre TAESCH
	. « 500 ballons »	Emmanuel SALING
	. « Bénévoles du mois »	Emmanuel SALING
14	.Interventions des personnalités invitées:	
	. Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif	Agnès RAFFIN
	. Président du Conseil Départemental de la Moselle	Patrick WEITEN
	. Président de la Ligue du Grand Est de Football	Albert GEMMRICH
	. Représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale	Saïd OULD YAHIA

Christophe SOLLNER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

27 octobre 2018 à la salle des fêtes 22, place du Palais 57 630 VIC-sur-SEILLE

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT PRESENTS

BARTHEL Christelle - BRICLOT Jean Marie - CASANOVA Dominique - FALCHI Antoine - GOTTE Michel - HAFFNER Jean Marc - HOCQUAUX Christian - KIHL Patrice - KLEIN Renée - KOENIG Hervé - LACOUR Christian - LAGRANGE Roger - MALEK Mustapha - MERULLA Vincent - MICHEL Robert - PAUL Dominique - PERNOT Jean Maurice - SAUER Richard - SOLLNER Christophe - TAESCH Pierre - VIGNERON Henri - WIRIG Michel

MEMBRES DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES présents (à compléter)

BARRAT Patrice – BAYEUR Jean – BAYEUR Marie Madeleine – BECK Jean – BELUCHE Jean-Pierre – BENITEZ Marjorie – CAMPISI Frédéric – CASANOVA Dominique – CHRISTEN Roland – COURTEBRAY Michel – DANY Sébastien – DURAND Pascal – FISCHER François – FISCHER Fançois – GACHET Dominique – GIULIANI David – GOMEZ Alain – GRANDHOMME Maurice – KEIME Claude – KIMENAU Mathieu – KLEIN Armand – KRIEG Patrick – KROMMENACKER Roger – LEFEVRE Alain – LITTNER Hubert – LOHMANN Lucien – LOPEZ René – MATHIS Jean-Jacques – MAZEAU Serge – MICHALSKI Amandine – MICHALSKI Aurélie – MICHEL Christophe – MORCEL Aliette – MULLER Germain – POTIER Gérard – RECHT Nicole – ROSSO Camille – SARTORI Anthony – SCHAEFER Christian – SCHNEIDER Pierre – SELMER Jean Luc – TARALL Ginette – TERRAK Antoine – VIGNERON Marc – VOGEIN Philippe – WELSCHER Jean-Pierre – WERNET Éric – WIRIG Nicole – ZARBO Antoine – ZIEGLER Marlyse

CLUBS présents ou représentés

ABRESCHVILLER FC – ALGRANGE AS – ALSTING ZINZING US – AMANVILLERS RS - AMNEVILLE CSO - ANGEVILLERS FC - ARGANCY US - ARS LAQUENEXY JS -ARS/MOSELLE FC - AUDUN JS - AUGNY CS - AUMETZ US - AVRICOURT MOUSSEY ES – AY S/MOSELLE AS – BAERENTHAL SR – BAMBIDERSTROFF US – BASSE HAM ASC – BECHY ES – BEHREN S. FUTSAL – BENESTROFF – BETTBORN HELLERING – BISCHWALD JS - BITCHE FC - BLIESBRUCK AS - BOULAY CA - BOUSBACH US -BOUST BREISTROFF ES - BOUZONCILLE CO - BROUDERDORFF US - BURE BOULANGE EF - CAPPEL US - CARLING FC - CATTENOM US - CHATEAU SALINS FC - CHATEL US - CHEMINOT FR - CLOUANGE AS - COCHEREN ROSBRUCK - CONRNY AS – COUME FC – COURCELLE CHAUSSY – COURCELLE NIED ES – CREUTZWALD 03 SR - CURVRY EXCELSIOR - DANNE 4 VENTS AS - DONNELBOURG FC - DELME SOLGNE EF - DEVANT LES PONTS FC - DIEBLING CS - DIEFFENBACH PUTT. FC -DIEUZE FC - DOLVING ASC - EBLANGE FC - ELAN KOBHEEN - ELZANGE ASC -ENCHENBERG SF - ENNERY JSO - ENTRANGE AS - FALCK AS - FAMECK ES -FAREBERSVILLER 05 US - FARSCHVILLER FC - FAULQUEMONT C ES -FENETRANGE MITT.US - FRAUENBERG US - FREYMING FC - FRIBOUG AS -FROIDCUL US - GARCHE ESE - FILTROFF US - FLETRANGE SA - FLEURY FC -FOLPERSVILLER CS - FOLSCHVILLER FC - FORBACH CREUTZBERG - FORBACH MARIENAU SG – FRANCALTROFF FC – GOETZENBRUCK MEISENT – GOSSELMING SR - GRAVELOTTE AS - GROS REDERCHING ES - GROSTENQUIN AS -GRUNDVILLER AS - GUENANGE FC - GUENTRANGE US - GUERTING AS - HOLVING US - HORIZON 2000 JS - HULTEHOUSE FC - HUNDLING US - ILLANGE US - IMLING BEBING 07 FC - INSMING FC - IPPLING SO - KALHAUSEN AS - KAPPELKINGER AS KOENIGSMACKER US – LA MARXE RS – LANGATTE SR – LES COTEAUX AS – L'HOPITAL FC – LIXING LANING 95 ES – LIXING ROUHLING AS – LONGEVILLE ST AV. FC - LORQUIN - LORRY PLAPPEVILLE - LOUDREFING CS - LAUNSTROFF -HAMBACH FC - HAUCONCOURT AS - HAUT PLATEAU MESSIN - HAYANGE FC -HELLIMER AS - HELSTROFF MACKER - HEMING FC - HENRIDORFF AS - HETTANGE GDE FC - HILBESHEIM SS - HILSPRICH US - HOCHWALD FC - MACHEREN ES -MAGNY AS – MAGNY RS – MAIZIERES ES – MALROY AS – MANOM JS – MARANGE ES - MARIEULLES VEZON FEP - MARLY SC - MARSAL ES - MARSPICH US -MERLEBACH SO - METZ ACLI - METZ APM FC - METZ CADM - METZ ES - METZ ESAP - METZ FC - METZ GENERATION GREN - METZ GRANGE AUX BOIS - METZ

ST CHRISTOPHE - METZERVISSE AG - METZING FC - MONTIGNY LES METZ AS -MONTOY FLANVILLE FC - MORHANGE AS - MORSBACH US - MOSELLE EST JEUNES - MOULINS LES METZ SC - MOUTERHOUSE AS - NEBING AS - NEUFCHEF AS – NEUFGRANGE SILTZHEIM – NEUNKIRCH AS – NOUSSEVILLER US – NOVEANT – OMMERAY FR – OMERSVILLER ES – OTTANGE RS – OUDRENNE US – PANGE FC – PELTRE AS - PETITE ROSSELLE ES - PHILIPPSBOURG CS - PIERREVILLERS FC -PLANTIERES UL – PT REDERCHING SIERST – RAHLING FC – RECH LES SARRALBE AS - RECHICOURT AS - REDANGE US - REDING AS - REMELING ESR - REMERING HARGARTEN – REMILLY JA – RETONFEY:NOIS/M FC – RETTEL JS – RICHEMONT ES - RIMLING ERCHING O.ES - ROHRBACH BINING FC - ROMBAS US - ROSSELANGE VITRY ES – ROTH US – ROUHLING US – ROUSSY ZOUFFT ES – RUSSANGE US – SARRALBE FC – SARRALTROFF SR – SARREBOURG FC – SARREGUEMINES B. FC – SARREGUEMINES FC - SARREINSMING BLIES-E - SCHAEFERHOF DABO AS -SCHORBACH HV13 ENT – SCHWERDORFF AS – SCY CHAZELLES AS – SEINGBOUSE B.H AS – SEREMANGE RS – SOETRICH AS – SOUCHT US – ST AVOLD EN – ST AVOLD HUCHET AC – ST AVOLD JA – ST JEAN ROHRBACH US – ST JULIEN METZ AS – ST NICOLAS AS – STE BARBE SM AS – ST MARIE CHENES AS – STIRING WENDEL CS – TALANGE AS - TERVILLE SC - TETERCHEN RS - TETING SUR NIED AS -THIONVILLE FC - THIONVILLE RC - TREMERY FC - TROIS FONTAINE FC -UCKANGE USAG - VALMONT US - VANTOUX LA LYRE - VECKRING FC -VERGAVILLE JF – VEYMERANGE CS – VIC S/SEILLE SC – VIGY US – VILLING ES – VOELFLING FC - VOLKRANGE US - VOLMERANGE BOULAY - VOLMERANGE MINES CS – VOLSTROFF AS – VOSGES DU NORD 2010 – VOYER US – WALDHOUSE FC - WALDWEISTROFF US - WALSCHEID LA MONT. - WELFERDING AS - WITTRING CS - WOIPPY ES - WOIPPY FC - YUTZ FC - ZETTING AS - SIERCK FUTSAL

Membres du PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE présents

DANY Sébastien - LOUIS Myriam - NAUDIN Gérard — NAUDIN Pascale — SALING Emmanuel - SFERRAZZA Cécile - VAUDCHAMP Vincent

1. Ouverture de l'Assemblée Générale > Christophe SOLLNER

Conformément à la loi sur le sport et aux statuts du District, Christophe SOLLNER déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire 2018 du District Mosellan de Football et souhaite la bienvenue à :

Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les Présidentes, Présidents et délégués des clubs mosellans,

Messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue,

Madame et Messieurs les membres du Comité de Direction du district.

Madame et Messieurs les Présidents et membres de commissions, le personnel technique et administratif et du district,

Aux très chers invités et amis sportifs,

Christophe SOLLNER remercie chaleureusement Monsieur Jérôme END, premier magistrat de la ville de Vic sur Seille pour le prêt de cette merveilleuse salle des Fêtes et le club local autour de son Président Philippe LEROY pour l'organisation et le café d'accueil, ainsi que l'ensemble des organisateurs de cette réunion annuelle.

C'est pour chaque membre du Comité de direction un signe de soutien et d'encouragement à poursuivre les efforts et aller toujours plus de l'avant, pour chaque permanent technique et administratif un signe de reconnaissance d'un travail bien fait au service des clubs et de la jeunesse.

Pour marquer notre reconnaissance du DMF, le Comité Directeur a décidé de tout mettre en œuvre pour limiter au maximum la durée de cette assemblée générale, ayant bien conscience des souffrances que chacun avait dû endurer la saison dernière avec une fin aux alentours de 14 heures

Les responsables de l'organisation ont même fait une réunion de préparation pour minuter le temps d'intervention de chaque intervenant !!

En ces temps difficiles et particulièrement tristes pour de nombreuses familles, frappées par la perte cruelle d'un des leurs, à ceux et celles qui sont encore confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie, le Président du DMF se fait l'interprète de la grande famille du football mosellan pour leur exprimer une profonde et bien sincère sympathie et les assurer du soutien de la famille du Football en leur souhaitant du courage, en espérant en des lendemains meilleurs et plus joyeux pour chacune d'elle.

Christophe SOLLNER exprime une pensée particulière à son ami et collègue Président du District de Meuse, Hervé CANTIANI

En hommage à tous ceux et celles qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée, Christophe SOLLNER invite les participants à se recueillir et à observer une minute de silence en leur mémoire.

C'est avec un vif plaisir, que le Président salue les personnalités, les invités, les fidèles sympathisants et amis qui ont bien voulu honorer l'Assemblée de leur présence et consacrer de leur précieux temps à cette réunion et à ses travaux :

- Monsieur Jérôme END, maire de Vic sur Seille
- Michel LEROY, Président du SC VIC SUR SEILLE, et toute son équipe pour l'organisation de cette Assemblée Générale.
- Monsieur Saïd OULD YAYA, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant Madame
 Martine ARTZ, Directrice départementale de la Cohésion Sociale, excusée.
- Monsieur Fabien DI FILIPPO, Député de la Moselle
- Monsieur Joël MULLER, Président délégué LGEF et Monsieur René LOPEZ, premier viceprésident de la LGEF, ancien Président éminent du DMF qui représentent M. GEMMRICH, Président de la LGEF, M. SPINDLER, Trésorier Général de la LGEF, M. GENDRON, membre du CD
 LGEF et M. GRETHEN, Directeur Technique Régional
- Monsieur Jean-Marie THIRIET, Président du District de Meurthe et Moselle qui consacre son samedi à ses voisins
- Monsieur Claude LANG, représentant Monsieur Pierre GILLET, président de l'Association FC METZ
- Monsieur Frédéric TRAPP, Commissaire aux comptes, de la société SOLOGEST.
- Monsieur Eric WERNET, président départemental de l'UNAF
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction et des commissions ainsi que Emmanuel SALING, Gérard NAUDIN et le personnel du district.

Le Président remercie de sa présence le représentant de la presse « Le Républicain Lorrain » et en particulier Fabien SURMONE, nouveau chef des services sportifs, sans oublier également un petit clin d'œil au journal La Semaine.

Christophe SOLLNER s'excuse auprès de celles et ceux qu'il aurait pu oublier bien involontairement de citer, en leur priant de bien vouloir lui pardonner.

Le Président excuse de nombreuses personnalités retenues par leurs obligations et des invités habituels à nos assemblées, en particulier :

- Monsieur le Préfet de la Région Grand-Est et de la Moselle.
- Madame Christine HERZOG, sénatrice
- Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Général de la Moselle
- Monsieur Jean FRANCOIS, 1er vice-président du Conseil Général de la Moselle, délégué aux Sports
- Monsieur Albert GEMMRICH, président de la LGEF
- Monsieur Alex STAUB, membre fondateur du DMF et ancien trésorier.
- Monsieur Pierre GILLET, président de l'association FC Metz
- Monsieur Jean-Paul KONCINA, de SOFICO France, société fiduciaire d'expertise comptable implantée à ROMBAS
- Monsieur Bernard DESUMER, Président d'honneur et membre fondateur du District Mosellan de football
- Monsieur Louis ECKLY, membre d'honneur du DMF
- Les collègues Présidents de District, Bruno HERBST (Vosges), Gérard CASSEGRAIN (Marne), Bernard GIBARU (Ardennes), Patrick LEIRITZ (Haute Marne), René MARBACH (Alsace) et Philippe PAULET (Aube)

- Monsieur Ilan BLINDERMAN, directeur général de la LGEF, et Frédéric VARAIS, directeur administratif
- Madame Agnès RAFFIN, Présidente du CDOS
- Madame Françoise BATAILLON-DAL ZUFFO, directrice du service des sports du Conseil Général de la Moselle,
- Madame Claudine POLO-LECHAUDEL, responsable des partenariats Grand Est Europe.
- Monsieur Jean Luc COLLINET Directeur de la société Sport 2000 et de ses cinq magasins et boutiques en Moselle, dépositaire de la marque Nike partenaire de la FFF et du DMF
- Monsieur Gilles PETITJEAN, responsable de la communication et du marketing au Crédit Agricole de Lorraine
- Monsieur Fabrice MARGIOTTA, responsable UNI ASSURANCE
- Monsieur Olivier PERRIN, directeur du centre de formation du FC Metz.
- Notre ami et ancien collègue du CD, Jacques LESBACHES

2. Allocution de M le Maire de VIC/SEILLE > Jérôme END

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée générale pour ce moment important dans la saison, exprime sa satisfaction et son honneur d'être présent pour les travaux de l'assemblée et d'accueillir chaque membre dans la salle des Carmes, ancienne église des Carmélites.

Vic sur Seille, une commune de 1400 habitants dans le sud mosellan au cœur du Saulnois, réputée pour son hôtel des monnaies, son musée départemental et sa viticulture AOC exploitée par deux vignerons.

Le premier magistrat remercie le club local pour son aide logistique à l'organisation de cette assemblée générale, club qui regroupe toutes les catégories des U7 aux vétérans, véhiculant de fortes valeurs pédagogiques au sein du club.

3. Allocution de Monsieur D. FILIPPO, député de la circonscription

Ancien joueur et dirigeant de club dans le secteur Montagne Sud, Monsieur Filippo assiste pour la première fois à l'assemblée générale du DMF en qualité de député et constate que, vu de l'extérieur, le football se porte bien, la féminisation se développe et la médiatisation s'accroît. Toutefois, le football arrive au carrefour de l'évolution :

- La situation des clubs ruraux correspond à une tâche difficile ; une population qui vieillit ce qui entraîne une présence diminuée de jeunes, de bénévoles notamment dans l'engagement des parents accompagnateurs et les moyens diminués de subventions territoriales.
- Le football est également un reflet de la société sur le plan de la violence, situation que l'on ne peut plus accepter pour que le football en sorte grandi.
- L'avenir du sport est inquiétant. Le football est un sport pour tous et le budget des sports va connaître sa deuxième baisse avec également une suppression des cadres techniques qui se profile et la suppression de la réserve parlementaire dans les circonscriptions, manne intéressante pour les clubs sportifs. Les efforts sont focalisés sur l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 mais les petits clubs vont en souffrir financièrement.

En conclusion de son intervention, Monsieur FILIPPO insiste sur le fait que le sport doit être reconnu à sa juste valeur pour aider les jeunes à se construire à la fois comme sportifs et hommes... ce qui nécessite la nécessité du soutien de l'Assemblée Nationale!

4. Allocution du président du District Mosellan de Football > Christophe SOLLNER

Soulignant l'intérêt que chacun veut bien porter au District Mosellan de Football et à son fonctionnement, Christophe SOLLNER revient sur les évènements qui ont marqué la saison passée

L'évènement le plus marquant est sans conteste

L'équipe de France championne du Monde mettant en exergue une fierté dans les instances mais aussi dans les clubs, évènement qui doit redynamiser l'engagement de chacun.

La France est également Championne du monde en football unifié cette fois et avec une équipe de Moselle qui a toujours été soutenue par le Département, le District et le FC Metz.

Bravo aux commissions départementales des établissements spécialisés et du foot unifié et à ses managers : Etienne MULLER, Julien ARANDA, Jérémy WALIN et les autres

Mais ce titre, souligne Christophe SOLLNER est anecdotique par rapport à l'enjeu que constitue le soutien à un public défavorisé hébergé dans les établissements spécialisés ou dans les

Maisons de l'Enfance à Caractère Social du Département.

La Moselle veut rester exemplaire dans ce domaine et c'est pourquoi le District Mosellan de Football envisage d'intensifier encore cette action

Le Président du DMF souligne le remarquable travail accompli par Henri VIGNERON, secrétaire général ainsi que les Présidents de Commissions pour le rapport moral et l'illustration vidéo, excellent travail qui se perpétue bien au-delà toute l'année : travaux sur la pyramide des compétitions, la communication, les règlements...

Pour ce qui concerne les évènements et le bilan de la saison sportive 2017-2018, Christophe SOLLNER renvoie au long et très détaillé rapport moral réalisé par Henri Vigneron. En effet, ce dernier a fourni un travail remarquable, comme à son habitude, en coordonnant et en mettant en forme les différents comptes rendus des Présidents de commissions remerciés au passage pour leur étroite et efficace collaboration, mais aussi pour leur implication totale et permanente dans le fonctionnement de leur commission au service de tous nos clubs et donc du football mosellan.

Le rapport moral se suffit à lui-même avec toutes les illustrations nécessaires présentées et réalisées en interne pour lesquelles l'assemblée générale aura une illustration en vidéo. Ce rapport moral a été inséré dans le cahier spécial AG mis en ligne sur le site officiel du district, tout comme le compte rendu de notre dernière Assemblée Générale à Metz, rédigé avec beaucoup de persévérance et de qualité par Pierre TAESCH et complété par Henri VIGNERON. Merci à tous les membres du Comité de Direction et des commissions et également à l'ensemble du personnel du DMF sous la Direction de Gérard NAUDIN, puis d'Emmanuel SALING dont le tuilage fut effectué bénévolement,

Jean Marc RODOLPHE, CTS et les CTD DAP, Conseiller Départemental en Football d'Animation, Sébastien DANY et Kevin KLAM, nouvellement intronisé après 7 années de relance auprès de la FFF qui ont assuré toutes les opérations et actions menées dans le football d'animation et auprès des clubs, l'apport remarquable du personnel administratif sous la Direction de Gérard NAUDIN : Pascale NAUDIN, Cécile SFERRAZZA AMBROSINI, Myriam LOUIS, Vincent GALLORO, celle des clubs et de leurs éducateurs. Sans eux et sans chaque membre de cette assemblée, rien de ce qui a été fait n'aurait eu un tel degré de réussite et d'impact tant en interne qu'en externe, sans oublier notre Agent de développement, Vincent VAUCHAMP et les 3 Service civique qui ont maintenant achevé leur mission et qui vont être remplacés par 2 ou 3 autres, le personnel de la LGEF et son animateur aux actions citoyennes Mouss MALEK qui sont toujours présents pour assister notre district dans les missions d'aide aux clubs.

Un petit mot sur les distinctions

Christophe SOLLNER félicite vivement, avec beaucoup d'amitié et de reconnaissance les membres de nos commissions, les arbitres, les éducateurs et les dirigeants des clubs que le Comité de direction du District va récompenser de leurs longues années au service du football Mosellan en leur décernant le Diplôme et la Médaille d'Honneur du D.M.F. au titre de la promotion 2018. Malheureusement, faute de temps, il sera impossible de remettre toutes les distinctions lors de cette Assemblée Générale.

Le Président adresse ses félicitations particulières à Pierre TAESCH, Henri VIGNERON (médaille de vermeil FFF), Germain MULLER, Michel COURTEBRAY et Madame BAYEUR à qui seront remises les distinctions au cours de l'Assemblée Générale.

Activités du DMF

Christophe SOLLNER note l'augmentation du nombre de licenciés qui a franchi la barre des 45 000 avec un maintien du nombre d'équipes malgré une forte baisse en seniors, ce qui a représenté une énorme activité pour les salariés et les 50 commissions composées de 380 membres.

Modifications règlementaires

Force est de constater que le District Mosellan de Football vit cette saison une véritable révolution avec les projets de pyramide seniors, les modifications jeunes liées aux nouvelles directives de la DTN, toutes les modifications liées à la fusion des ligues (arbitrage, jeunes,

Comportements sur les terrains

L'Observatoire de Comportements indique que 2% des matchs (football à 11) en Moselle ont été perturbés par des faits de violence.

Cela veut dire tout de même que près de 98% des rencontres sur le territoire mosellan se déroulent sans aucun problème de discipline.

L'arsenal des mesures préventives, éducatives et répressives mis en place depuis de nombreuses saisons par les instances dirigeantes du DMF produit malgré tout toujours des effets positifs appréciables.

Fort heureusement!

Le protocole de traitement des dossiers graves sur officiels a été signé M. OULD YAHIA en ayant été un des rédacteurs avec tout un groupe de travail et l'UNAF.

Finances

Les instances du District Mosellan connaissent les difficultés financières que les clubs vivent actuellement. Dans un souci permanent d'aide, elles doivent pouvoir compter sur ses partenaires.

Malgré les difficultés financières de notre période, tous les partenaires ont maintenu leur soutien et leur confiance et pour certains ont même augmenté leur aide.

De nouveaux partenaires font confiance aux instances pour soutenir les actions nouvelles mises en place et qui remplaceront celles abandonnées du fait de la fusion des Ligues.

Le Président profite de cette circonstance pour leur adresser tous ses remerciements les plus vifs et les plus chaleureux pour

Le Conseil Régional, le Conseil Départemental de la Moselle, la DDCS, le Crédit Agricole de Lorraine, la Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne Ardenne, le groupe d'assurance licence MDS, la F.F.F et la L.F.A., le FC Metz, LORI'S, Sport2000, UNIASSUR, CARREFOUR et tous nos partenaires de l'annuaire mais aussi toutes les villes et tous les clubs de Moselle qui nous accueillent pour organiser nos manifestations décentralisées et bien sûr la Ligue Grand Est de Football.

Abandon des frais de déplacement des bénévoles

Christophe SOLLNER félicite également tous les membres du DMF qui ont accepté de renoncer au remboursement de leurs frais en optant pour la réduction d'impôts.

C'est près de 35000 euros qui ont ainsi été économisés par le DMF et donc par les clubs.

Nouveau contrat NIKE FFF et NIKE SPORT 2000

Le nouveau contrat NIKE est signé avec la FFF et entre la FFF et le DMF. Il engendre un nouveau contrat entre le DMF et SPORT2000. En choisissant SPORT 2000 et NIKE depuis 8 ans maintenant, le DMF a choisi le « bon cheval »et les clubs mosellans pourront en dès cette saison un bénéfice encore supérieur.

Ce contrat pèse près de 200 000 € en valeur d'équipements en direct vers les clubs mosellans!

Quelques actions organisées

- Les finales de Coupe de Moselle, vétérans, entreprises, établissements spécialisés, seniors, réserves, féminines, jeunes à 5, futsal à 5, foot à l'école, la D1 UNIASSURANCE.
- Le challenge Crédit Agricole sportivité et Carton Bleu, le challenge Caisse d'Epargne meilleur club de jeunes, la journée féminine
- Le label éducateur méritant, le label club formateur d'éducateurs
- Les dotations au foot à l'école primaire, aux 20 sections sportives
- Les 500 ballons pour les matchs sans sanction
- La journée des bénévoles FFF où le DMF paie l'hébergement et le transport de ses bénévoles méritants
- La mise en place du label club de la FFF et du label FFF féminin avec une dotation supplémentaire du DMF en matériel
- L'invitation de quatre clubs à chaque match du FC Metz et à chaque réunion décentralisée du Comité de Direction
- Les réunions de Président

- Le trophée du champion de Moselle Conseil Départemental Sport 2000 qui oppose les six champions de première division avec des équipements et bons d'achats offerts pour près de 2000 euros remportés par le ROMBAS pour cette édition.
- Le FAFA : la Moselle a consommé près de 400 000 €. Des félicitations particulières à André PETTE qui instruit les dossiers.

Cela en fait à organiser et à financer, sans compter toutes les actions techniques aidées par la LFA dans le cadre des Conventions d'Objectif!

Et à venir, fin novembre au Casino d'Amnéville le trophée des arbitres et éducateurs mosellans Nike Sport 2000.

Avec l'aide exceptionnelle de notre partenaire, 30 000 euros de bons d'achat seront remis aux clubs les plus dynamiques en matière de formation d'éducateurs, de politique de l'arbitrage mais aussi en prix individuels pour les éducateurs et arbitres choisis par leurs pairs.

50 clubs lauréats se partageront ces dotations

Communication

Le Président salue l'énorme travail effectué par Myriam LOUIS et Vincent VAUCHAMP du service « Communication » sous l'impulsion d'Henri VIGNERON pour faire progresser notre communication.

La communication avec les clubs n'est pas chose aisée!

Le travail sur le site, sur « Facebook » ou avec Infos Foot Moselle, la lettre d'information mensuelle commence à porter ses fruits.

Manifestations nouvelles à venir

De nouveaux partenaires nous ont rejoint les instances du District Mosellan pour soutenir de nouvelles manifestations au profit des clubs.

- 5 DMF TV Team Gold Sport 2000 avec un match filmé sur chaque week-end
- Coupe de Moselle des établissements spécialisés
- Les talents du football mosellan
- Promotion de la Coupe du monde féminine 2019 en France avec un match de préparation espéré à St Symphorien et le village de la FFF en Moselle
- Et plus près de nous, le match féminin du FCM contre l'OL où 2000 féminines mosellanes sont invitées par le Crédit Mutuel partenaire du FC Metz et après lequel 23 labels féminins seront remis à des clubs mosellans

Chacun pourra constater que le nouveau Directeur et son équipe auront du travail, au moins à la hauteur de celui que notre ami Gérard NAUDIN a abattu pendant 37 ans.

Remerciements

Le Président remercie toutes celles et ceux qui ont été mis à contribution pour accueillir les membres de cette assemblée avec le sourire et dans la bonne humeur, surtout pour ceux venant de loin, voire de très loin, en particulier Emmanuel SALING, Gérard et Pascale NAUDIN, Vincent GALLORO, Myriam LOUIS et Vincent VAUDCHAMP aux manettes, Henri VIGNERON à la coordination et à l'illustration, et l'équipe du club de VIC sur SEILLE.

Bravo à nos équipes de France et bonne chance aux féminines pour la Coupe du monde en France.

Bonne chance à notre FC Metz chez les garçons et chez les filles avec lequel nous pouvons dire que nous avons des relations exceptionnelles.

Ce sont nos vitrines pour dynamiser le football mosellan.

Bonne chance à chacune de vos équipes, dans vos clubs

Pour terminer son intervention sur le côté purement sportif : Christophe SOLLNER voudrait féliciter et encourager les trois clubs mosellans à savoir BOULAY, SARREGUEMINES FC et SAINT AVOLD qui vont disputer le sixième tour de Coupe de France.

Sur un plan plus institutionnel, bonne continuation à Noël Le GRAËT, Président de la FFF et à son équipe qui comprend plusieurs régionaux dont Albert GEMMRICH, Président de la LGEF et Marc KELLER, Président du Racing Strasbourg, à la LFA et son Président Marc DEBARBAT dont Jocelyn KUNTZ fait partie de son comité.

Bonne continuation également à notre Ligue du Grand Est.

Que chacun continue à faire du bon travail dans les plus hautes instances pour en faire bénéficier les districts au plus proche des clubs.

C'est certainement un peu grâce à chacun d'entre les membres de l'Assemblée si le football Mosellan va bien, et même très bien dans son ensemble.

Conclusion

Il est important de relativiser ce qui se passe sur les terrains, il existe des points plus importants dans la vie que le résultat d'une rencontre !

Chacun se doit d'avoir toujours à l'esprit notre devise « Le Jeu avant l'Enjeu »

C'est à ce prix que les parents confieront leurs enfants aux écoles de football et que ces mêmes parents deviendront sans réserve les dirigeants de nos clubs.

5. Présentation de M SALING, nouveau directeur général du DMF > Christophe SOLLNER

Christophe SOLLNER présente le nouveau directeur général en fonction depuis le 6 août 2018 en retraçant brièvement son parcours professionnel passé tout en soulignant sa passion pour le football.

Emmanuel SALING insista sur la transition appréciée avec Gérard NAUDIN et tout le personnel du DMF.

Gérard NAUDIN se présentait pour la dernière fois, sa 50e assemblée générale ! Actuellement en congé mais passant régulièrement pour assurer avec plaisir le tuilage avec le nouveau Directeur Général. Il en profita pour remercier chaleureusement tous les bénévoles, persuadé que le DMF reste en très bonne voie.

Emmanuel SALING remercie également les partenaires du DMF pour leur aide :

- . Partenaires fédéraux : FFF, LFA, LGEF
- . Partenaires institutionnels : République française, CD57, CDOS
- . Partenaires bancaires : Crédit Agricole et Caisse d'Épargne du Grand Est Europe
- . Partenaire équipementier : Nike
- . Partenaire assurance : Uniassurance
- . Partenaires privés : Weigerding, DLSI Intérim, Matcham, Five Metz sud, FC Metz, Volkswagen
- . Partenaires loisir et tourisme : Seven Casino Amnéville, Zoo Amnéville, Thermapolis Amnéville les Thermes, Parc animalier de Ste Croix

6. Remise des distinctions > Christophe SOLLNER

Cinq médailles fédérales sont remises aux récipiendaires à l'occasion de cette assemblée générale.

- . Joël MULLER remet la médaille d'or de la FFF à Michel COURTEBRAY pour toute son action au sein du football
- . René LOPEZ remet la médaille de vermeil de la FFF à Henri VIGNERON, secrétaire général du DMF, qui se consacra près d'un demi-siècle aux activités sportives et dirigeantes pour le football
- . Jean Marie THIRIET remet la médaille d'argent de la FFF à Marie Madeleine BAYEUR, membre de commission de discipline qui a œuvré pour le développement du football féminin.
- . Michel SPINDLER remet la médaille d'argent de la FFF à Patrice KIHL, membre du comité de direction qui a beaucoup œuvré au niveau du football d'animation, du football féminin et de la formation
- . Christophe SOLLNER remet la médaille d'argent de la FFF à Pierre TAESCH, viceprésident du secteur Metz qui œuvre dans diverses commissions depuis plus de trente ans après avoir été également secrétaire technique d'Alain FRANCOIS, ancien CTD 57, et responsable actuel de la commission des délégués de la LGEF.
- . René LOPEZ et Vincent MERULLA remettent conjointement la médaille d'argent de la

FFF à Germain MULLER pour son engagement sportif et associatif au service de l'arbitrage, fruit d'un travail dans l'ombre efficace et précieux.

Huit clubs mosellans reçurent la plaquette du district commémorant 60 années d'affiliation à la FFF:

- . Michel GOTTE, vice- Président, remit la plaquette au club du CS FOLPERSVILLER
- . Pierre TAESCH, Vice -Président du secteur Metz remit celle destinée au club de la JA REMILLY
- . Dominique PAUL, trésorier du DMF, remit celle du club de HUCHET ST AVOLD et Patrice KIHL celle de l'AS LIXING ROUHLING.

Furent également récompensés les clubs de l'US COURCELLES CHAUSSY, FC FORBACH CREUTZBERG, AS ST NICOLAS EN FORET, AS PELTRE.

7. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2017 à YUTZ > Christophe SOLLNER

Le PV de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à YUTZ ne faisant l'objet d'aucune question ou commentaire est adopté à l'unanimité.

L'Assemblé Générale peut délibérer légitimement puisque 81.32% des voix sont représentées par des membres présents ou représentés.

8. Protocole de signalement en cas d'agression sur officiel > Saïd OULD YAHIA et Christophe SOLLNER

La démarche a été initiée par le DMF et l'UNAF afin de mieux prévenir les actes de violence à l'égard d'officiels qui sont peu nombreux par rapport au nombre de rencontres disputées mais encore de trop.

Cinq faits graves avec suivi en cours la saison passée sur 1365 rencontres mais la tension est palpable.

Le protocole désormais signé par le Procureur général de la Cour d'Appel, par Monsieur le Préfet vise trois objectifs :

- . Définir un protocole de signalement à mettre en place en cas d'agression sur officiels afin de mieux protéger, soutenir et accompagner les officiels victimes d'actes de violence dans l'exercice de leur mission.
- . Articuler les procédures disciplinaires, sans se substituer à elles, avec les procédures administratives (mesures de police administrative prévues par le code du sport) et judiciaires (peines de droit commun prévues par le code pénal), de sorte que les faits graves puissent trouver des réponses adaptées de fermeté.
- . Prévenir les faits de violence par une campagne de sensibilisation et d'information de l'ensemble des clubs, en rappelant le rôle et les missions essentiels des officiels et les sanctions encourues par les auteurs de tels faits et faire connaître le protocole par une large diffusion à tous les officiels et les clubs.

Il est important de rappeler que les arbitres et officiels sont des personnes investies d'une mission de service public, y compris lorsque l'arbitre est un bénévole non désigné du fait du manque actuel d'arbitres officiels.

Une opération de communication sera mise en place en temps voulu afin de sensibiliser tous les acteurs. L'UNAF se félicite du travail accompli.

9. Les finances

Dominique PAUL, Trésorier du DMF, présente les comptes financiers aux membres de l'Assemblée Générale en focalisant sur les grandes lignes.

. Examen des comptes financiers de la saison 2017-2018 > Dominique PAUL

A la date de clôture de la saison 2017 / 2018 au 30 juin 2018, l'actif et le passif s'équilibrent à la somme de 1 071 917 €, en diminution de 15320 € par rapport à la

saison passée.

Bilan ACTIF

L'actif immobilisé totalise 193 522 € et inclut les immobilisations incorporelles et corporelles : terrain – constructions.

L'actif circulant totalise 876 322 € et comprend notamment 209 960 € au titre des débiteurs clubs, les autres créances pour 106 629 €, les valeurs mobilières de placement pour 427 761 €, les disponibilités pour 131 972 €.

Bilan PASSIF

Le résultat global est un déficit de 36 330 €, par rapport à l'excédent de 123 € de la saison dernière. C'est un déficit maîtrisé et sans risques pour le DMF.

En fonds propres à noter que les subventions d'investissements d'un montant de 68 641 € proviennent du Conseil Départemental, de la FFF et de la LLF.

Dans les provisions pour charges il faut noter 42 847 € pour les départs à la retraite dont celui du Directeur Général Gérard NAUDIN.

Les dettes, à la date du 1 Juin 2018 se chiffrent à 135 698 €, en augmentation par rapport à la saison passée (121 167 €) et sont dues à diverses charges ou factures non encore soldées à la date de clôture, mais réglées depuis.

Examen des comptes de résultats au 30/06/2018

Ces comptes reflètent, en produits et en charges la vie économique et financière de notre District au cours de la saison 2017 /2018.

La balance montre un déficit de 36 330 €.

PRODUITS

Ils se résument en deux grandes lignes : les produits vendus pour 357 977 € et les subventions pour 551 634 € soit un total s'élevant à la somme de 916 623 €.

 <u>La production vendue</u> représente globalement toutes les participations directes des clubs au fonctionnement du DMF au travers des cotisations, des amendes, des droits, des autorisations, le futsal, les engagements...

Elle représente 39.05 % de nos recettes contre 34.52 % la saison dernière.

- <u>Les subventions d'exploitation</u> totalisent 60.18% des produits soit une légère diminution par rapport à la saison dernière (62.80 %).

Ces subventions proviennent de la Ligue Grand Est de Football (253325€), de la Cohésion Sociale (47850€) du Conseil Départemental de la Moselle (65000€), du Conseil Régional (6500€), de la Fédération française de Football (34000€ pour l'aide à l'emploi) et encore de la Ligue Grand Est dans le cadre des contrats d'objectifs (113833€).

CHARGES

Elles s'élèvent à la somme de 983531€ et se déclinent-en :

- Autres charges non stockées et charges exceptionnelles pour 198259€. Il s'agit des frais de fonctionnement de l'ensemble des commissions, des affranchissements et frais téléphoniques à souligner en diminution, des honoraires, des missions réceptions et totalisent 20.15% des charges.
- Des autres charges pour 261738€ qui rassemblent toutes les actions en faveur des clubs et du développement du football en Moselle : les stages, le soutien au bénévolat, le foot à l'école, le développement du football féminin, mais aussi les dotations aux clubs lors de nos différentes manifestations.

Ces autres charges représentent 26.61% du total des charges (21.15%).

 Les salaires et charges sociales s'élèvent à la somme de 447527€ soit 45.50% du total (48.72 % la saison dernière).

La différence entre produits et charges met en exergue un résultat d'exploitation négatif de 66909€ mais les produits financiers et exceptionnels du DMF font passer cette saison la balance à un déficit net de 36 330€ comme précisé précédemment.

En conclusion le DMF a passé une saison dense et active. Les comptes que présentés traduisent l'effort de tous et celui des clubs en particulier, qui ont bénéficié d'un retour

en bons d'achats unique en France.

. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017-2018 > Frédéric TRAPP de SOLOGEST

Monsieur Frédéric TRAPP expert-comptable commissaire aux comptes de la société SOLOGEST remercie le DMF pour son accueil et la qualité du travail effectué par l'équipe du Président Christophe SOLLNER et tous les bénévoles qui œuvrent pour le District Mosellan de Football. Après avoir étudié les comptes du District et les documents idoines, n'ayant relevé aucune anomalie, Monsieur TRAPP donne quitus à l'Assemblée Générale pour voter favorablement les comptes financiers.

. Approbation des comptes de l'exercice 2017-2018 > Dominique PAUL

Au vu des éléments présentés par le trésorier général du DMF et du rapport du commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2017-2018 sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale

. Affectation du résultat financier de l'exercice 2017-2018 > Dominique PAUL

Le trésorier Dominique PAUL, rappelant le déficit maîtrisé et sans risques propose de reporter ce déficit de 36 330 € sur budget de la saison 2018/2019, ce qui diminuera légèrement les fonds propres du DMF.

Le Président SOLLNER soumet cette proposition au vote de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

. Budget prévisionnel 2018-2019 > Dominique PAUL

Le budget prévisionnel présenté pour la saison 2018 / 2019 est en augmentation par rapport à celui présenté pour la saison écoulée.

Il totalise en charges et en produits la somme de 992 300€ alors que l'an dernier s'affichait un total de 959 825€ soit une augmentation de 3.38% correspondant à une augmentation à la somme de 32475€.

Autant en produits qu'en charges, plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

- Assurance habitation plus cher + assurance automobile pour véhicules en plus
- L'achat de matériel informatique (renouvellement ordinateur des membres de commissions)
- Augmentation du forfait kilométrique passant de 0.34 € à 0.37 € et maintenant à 0.38 €
- Augmentation liée au fonctionnement de certaines actions (Foot à l'école, Futsal, Journées des bénévoles, soirée partenaires, etc.)
- Les dotations aux clubs lors des différentes manifestations du DMF.
- Ouverture dossiers disciplinaires (10 € dès le premier avertissement)
- Les engagements d'équipes
- Le statut de l'arbitrage
- Subvention LFA Emplois (second CTD DAP et Agent de développement)
- Les contrats d'objectifs

Produits de fonctionnement

Quatre grandes lignes résument cette rubrique :

- . Les produits de prestations pour 297600€ contre 263800€ la saison dernière ; ils représentent les cotisations départementales, l'appel à cotisations pour le fond de réserve, les amendes dont l'ouverture de dossiers disciplinaires pour 170000€ contre 180000€, les droits divers, les annonces publicitaires, les engagements d'équipes, les amendes liées au statut de l'arbitrage, le Futsal, soit 30.00%.
- . Les subventions de fonctionnement pour 586700€ contre 578025€ la saison passée, soit 59.13% :
- . La Ligue Grand Est pour 26000€ contre 283325€
- . Le Conseil Départemental de la Moselle: 65000€.

- . La Direction Départementale de Cohésion Sociale pour 32000€ soit 10000€ en moins, par rapport à la saison dernière
- . Les diverses aides du Conseil Régional dans le cadre de l'aide à l'emploi et à la préformation
- . La Ligue du Football Amateur pour la création d'un poste de Directeur Général et celui d'un agent de développement.
- . Les subventions du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour un total de 10000€.
- . UNIASSUR 2500 €
- . Les nouveaux partenaires 35000 €
 - . Les autres produits de gestion courante pour 65000€ dont 7000€ pour les droits d'inscription aux stages (éducateurs, arbitres) et 58000€ pour la pérennisation des emploi-jeune.
 - . Diverses autres rentrées financières : les produits financiers et les remboursements. Globalement les subventions extérieures avec un total de 586700€ représentent un total de 59.13% du budget alors que les produits de prestations versés par les clubs n'en représentent que 30.00%.

Charges de fonctionnement

Les principales charges assumées sont :

- . La rémunération du personnel, les charges sociales et les honoraires comptables pour un total de 471800€ soit 47.55% du total.
- . Les fournitures consommées pour 27400€ : objets promotionnels, carburant, fluides, fournitures de bureau.
- . Les services extérieurs pour 48500€ : entretien immeuble, maintenance informatique et bureaux.
- . Les autres services extérieurs pour 240000€ soit 24.19% du total. On y trouve les frais de toutes les commissions du DMF, les missions réceptions, soirées avec partenaires, les frais de téléphone, d'affranchissement, de formation, toutes les opérations de développement du football mosellan dans le cadre des contrats d'objectifs pour 100000€; foot à l'école, sections sportives, futsal, lutte contre la violence, opérations en faveur de bénévoles.
- Il faut y ajouter les impôts, taxes et autres pour la somme de 7500€ (foncier, habitation, sur bénéfice).
- . Les autres charges, les amortissements, les actions techniques, les créances irrécouvrables, mais aussi 105600€ de dotations aux clubs lors de nos différentes manifestations.

La proposition de budget prévisionnel pour 2018-2019 est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Avant de céder la parole, le Trésorier tient une fois de plus à remercier toute l'équipe administrative du District pour le travail fourni.

10. Rapport moral de la saison 2017-2018 du Secrétaire Général > Henri VIGNERON

Cette année, « Le jeu avant l'enjeu », la vidéo habituelle est présenté à l'Assemblée Générale par Henri VIGNERON, son auteur montrant les principaux évènements et actions du DMF de la saison est remplacée par un montage audio-visuel information du palmarès général des compétitions.

11. Les pratiques futures des seniors > Henri VIGNERON

En préambule, Christophe SOLLNER remercie le secrétaire général Henri VIGNERON artisan de ce travail d'une année et remercie les clubs pour la participation importante au sondage effectué dans un but de présentation du projet des nouvelles grilles de

championnat, soit 72% des clubs, « en ayant conscience qu'en fin de saison près de la moitié des équipes de D1 seront rétrogradées en D2... »

La présentation des pratiques futures proposes aux clubs mosellans se fait à l'appui d'un diaporama et du texte suivant:

« Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers collègues bénévoles.

A l'issue de la saison 2017-2018, un certain nombre de constats sur des évolutions des pratiques séniores ont frappé comme une évidence. Ces constats négatifs ont amené le Comité de Direction à décider d'une réflexion sur le sujet. Une analyse, un diagnostic étaient indispensables. La recherche de solutions tout autant. L'offre de pratique méritait une remise à plat.

Afin de mener à bien cette tâche, il a été formé un groupe de réflexion comprenant des membres du Comité de Direction. Tous, anciens responsables de clubs de district aux postes de président, de secrétaire ou d'entraîneur. De plus, de par leurs fonctions au sein du Comité de Direction, ils étaient excellemment placés car au fait des mécanismes de la gestion des compétitions.

En amont des réunions du groupe tenues à l'automne 2017, le travail d'observation et d'analyse a facilité les échanges d'idées et permis d'aboutir à un certain nombre de propositions.

Lors des cinq « Rencontres du président » courant janvier-février 2018, des propositions ont été présentées aux dirigeants des clubs mosellans. Des échanges fructueux ont alors permis d'enrichir le panel des idées. Une synthèse, sans partie pris, a ensuite été envoyée à tous les clubs suivie d'un sondage électronique en deux parties. Les dirigeants des clubs devaient être informés, leur avis, en pleine connaissance de cause, sollicité.

Les préconisations du groupe de réflexion communiquées au Comité de Direction ont pris en compte les résultats du sondage électronique dans leur totalité fors la pérennisation de la Coupe de Moselle des réserves. A noter que les résultats de chacune des deux parties de ce dernier ont été publiés sur le site du DMF.

Lors de sa réunion plénière décentralisée du 1^{er} juillet 2018, le Comité de Direction a adopté un certain nombre de propositions qu'il a décidé de vous présenter. Celles-ci ont pu être consultées dans le PV de cette réunion plénière paru sur le site en date du 30 juillet 2018. Les dirigeants de clubs en ont également pris connaissance lors des cinq réunions qui se sont tenues courant septembre dernier dans les 5 secteurs du DMF. Aujourd'hui, nous sommes là pour donner suite. Pour décider !

Avant de vous re-présenter les propositions du Comité de Direction, sachez que la réflexion n'a pas été restrictive et nombre de problématiques ont été abordées :

- Les pratiques actuelles
- De nouvelles offres de pratiques
- La pyramide des championnats
- Le calendrier général
- La déclaration de terrain impraticable
- La procédure d'urgence
- La Coupe de Moselle des équipes Réserves
- Le Statut de l'arbitrage
- Les obligations des clubs en matière d'équipes de jeunes
- ... et d'autres sujets encore comme la valorisation des compétitions ont été passés en revue de manière plus informelle. Ils devraient connaître une suite bénéfique les saisons prochaines après une réflexion plus aboutie.

Des lignes directrices ont été arrêtées.

BIEN SÛR, il fallait, notamment, tenir compte des déficiences de la pyramide actuelle, des motivations des joueurs pour une pratique de compétition. En un mot ADAPTER. BIEN SÛR, il fallait également apporter de la STABILITÉ à nos compétitions qui à présent privilégient le mouvement et engendre de fait une mobilité notable des joueurs. Et BIEN ÉVIDEMMENT, il était nécessaire que les propositions du Comité de Direction soient empruntes de précision, de transparence donc de SIMPLICITÉ et de CLARTÉ dans leur communication.

Parmi les préconisations du groupe de réflexion, voici donc celles que le Comité de Direction a décidé de vous présenter :

- 1. Pyramide à 4 niveaux
- 2. Groupes de 12 en D1, D2 et D3
- 3. Une montée et deux descentes dans ces groupes
- 4. Un championnat en deux phases en D4
- 5. Une transition sur une saison
- 6. La mise en place de la nouvelle pyramide pour 2019-2020
- 7. La Coupe de Moselle des Réserves sans phase de groupe.

A 63.7%, **vous avez souhaitez** une pyramide à 4 niveaux, Le Comité de Direction *vous propose* une pyramide à 4 niveaux.

4 groupes en D1, 8 groupes en D2, 16 groupes en D3, le quota des équipes restant en D4.

En D4, deux niveaux au printemps.

A 70.4%, **vous avez souhaitez** des groupes de 12, Le Comité de Direction **vous propose** des groupes de 12.

Afin d'apporter de la STABILITÉ, le Comité de Direction propose UNE montée et DEUX descentes par groupe comme en LGEF.

A 67.1%, **vous avez souhaitez** un championnat de D4 en deux phases, l'une en automne, l'autre au printemps.

Le Comité de Direction vous propose un championnat de D4 en deux phases et deux niveaux au printemps.

En D4, au niveau 1, 8 groupes de 11 seraient constitués au printemps. Chaque équipe disputerait alors 10 matchs, 5 à domicile, 5 à l'extérieur.

A l'issue de la phase de printemps, les 4 premiers de chacun de 8 groupes de niveau 1 monteraient en D3 pour compenser la descente des 32 équipes de D3.

Au niveau 2, deux options se présentent.

L'une est celle de constituer des groupes de 10 ou 11.

Dans l'autre, la constitution de groupes de 5 ou 6 équipes avec un calendrier comprenant des matchs « aller » et « retour » permettraient de ne pas allonger les déplacements.

Passer de la pyramide actuelle à la nouvelle pyramide. Comment ? Telle est la guestion.

A 55.4% **vous avez souhaité** une transition sur une seule saison, Le Comité de Direction **vous propose** une transition sur une seule saison. Il est certain qu'à bien des égards, c'est de bon sens!

Comment cela peut-il se passer ?

Il faut savoir que le DMF a droit à 7 montées de D1 en R3.

Par contre, le nombre de descentes de ligue peut varier.

En LGEF, la règle veut que le 11^e et le 12^e de chaque groupe de R3 soient rétrogradés. Mais selon le nombre de descentes de N3 en R1, qui peut varier de 2 à 5, les descendants de R3 en D1 peuvent se compter de 3 à 10 car un certain nombre de 11^e sont susceptibles d'être repêchés.

Voyons ce que cela peut donner.

Pour les besoins de l'explication, nous retiendrons le cas de 6 descentes en D1. C'est un nombre possible voire probable. L'histoire nous le dira en fin de saison.

En D1... L'organigramme découlant vous sera présenté au point 13 de l'ordre du jour. Vous l'avez observé!

Nous voici arrivés au tableau récapitulatif.

Je vous le laisse examiner un instant.

Transit	ion sur une sai:	son: 6 descentes de R3						
D1	Passage d	e 6 groupes de 12 à 4 grou	pes de 12	Équipes	Groupes		Total	
		Situation de départ:		12	6		72	
	MOINS	Montées en R3		1	6	1	7	
	MOINS	Descentes en D2	a	5	6	4	34	
	PLUS	Descentes de R3		6	1		6	
	PLUS	Montées de D2	b	1	11		11	
		Nouvelle situation:		12	4		48	48
D2	Passage d	e 11 groupes de 10 à 8 gro	oupes de 12	Équipes	Groupes		Total	
		Situation de départ:		10	11		110	
	MOINS	Montées en D1	b	1	11		11	
	MOINS	Descentes en D3	С	5	11	2	57	
	PLUS	Descentes de D1	а	5	6	4	34	
	PLUS	Montées de D3	d	1	20		20	
		Nouvelle situation:		12	8		96	96
D3	Passage d	e 20 groupes de 10 à 16 gr	roupes de12	Équipes	Groupes		Total	
		Situation de départ:		10	20		187	
	MOINS	Montées en D2	d	1	20		20	
	MOINS	Descentes en D4	e	2	20	6	46	
	PLUS	Descentes de D2	С	5	11	2	57	
	PLUS	Montées de D4	f	1	14		14	
		Nouvelle situation:		12	16		192	192
D4	Passage d	e 14 groupes de 10 à 16 gi	oupes de	Équipes			and the	
		Situation de départ:		10	14		140	
	MOINS	Montées en D3	f	1	14		14	
	PLUS	Descentes de D3	е	2	20	6	46	
		Nouvelle situation:		11	16		172	3000

Passons maintenant aux deux dernières propositions.

Le calendrier général d'abord.

55% des clubs ont rejeté le calendrier général qui avait cours jusqu'à présent.

Par conséquent, le Comité de Direction vous propose un nouvel agencement des rencontres sur l'ensemble de la saison, facilité d'autant que la Coupe de Lorraine disparaît du calendrier.

508

L'idée directrice de cette future mouture est placée sous le signe du BON SENS :

- jouons quand les conditions météos sont les meilleures.
- programmons le plus grand nombre de matchs de championnat en septembre et octobre pour la phase des matchs « aller » Les matchs remis seront alors moins nombreux, les problèmes de gestion moins contraignants.

D'autre part, le déroulement effectif des rencontres dans l'ordre prévu par le calendrier donnera un maximum de régularité à la compétition.

Dans sa conception, l'idée de cycles de plusieurs matchs de championnat entrecoupés par un match de coupe **ou** un match remis **ou** une journée de repos a prévalu. Cette coupure libère les acteurs de la pression du championnat. Elle est également propice à la vie de famille, de couple. Les retombées sur les motivations ne pourront qu'en être bénéfiques.

La trêve hivernale débuterait le 3e ou le 4^e week-end de décembre selon les années calendaires.

Place alors au FUTSAL dans une formule championnat fortement préconisée et encouragée par la FFF.

La reprise de la phase « retour » se ferait le dernier dimanche de février ou le premier dimanche de mars par un match de coupe de Moselle.

Les rencontres du trophée « Champion de Moselle » pourraient se jouer fin juin si des solutions pour régler tous les litiges et recours administratifs étaient trouvés.

Enfin, la Coupe de Moselle, sans phase de groupe, copierait, dans son déroulement, sa grande sœur la Coupe de Moselle du Challenge « Alfred Schweitzer » : elle se jouerait par élimination directe.

Voilà. J'en ai terminé de la présentation des propositions du Comité de Direction. Cette présentation, nous l'avons voulu la plus objective possible, sans parti pris, vous laissant bien entendu, total libre arbitre pour décider.

Laissez-moi cependant, à titre personnel, vous dire que la réforme n'est plus une option : elle est indispensable au progrès du football mosellan.

Avant de vous laissser la parole, je souhaite remercier les membres bénévoles du groupe de réflexion pour leur contribution à l'élaboration de ces propositions. Je veux également remercier les dirigeants des clubs qui ont émis remarques et idées lors des réunions d'informations et d'échanges. Soyez aussi remercier pour votre très bonne participation au sondage mis en ligne et traité par Vincent VAUDCHAMP l'agent de développement du DMF. Je lui dis merci bien entendu.

MERCI pour votre écoute attentive!

Nous sommes à présent à l'écoute de vos observations et interrogations.

Monsieur le président, cher Christophe, je te cède la parole pour le vote de la décision de l'AG sur ce sujet. C'est, à n'en pas douter, LA DÉCISION de la mandature. »

Après une courte intervention du président du DMF, l'Assemblée Générale adopte la proposition.

12. La nouvelle architecture des compétitions des jeunes > Roger LAGRANGE, Sébastien DANY et Patrice GRETHEN

En préambule, Patrice GRETHEN, responsable de l'Équipe Technique Régionale, félicite le travail de réflexion accompli au niveau du District Mosellan et rappelle que la philosophie recherchée consiste en l'harmonisation de trois fonctionnements différents selon les territoires de la LGEF, représentant un travail de longue haleine.

Sébastien DANY précise que la phase de transition et l'impact sur les clubs mosellans se situera en juin 2019.

Roger LAGRANGE souligne que le groupe de travail s'est réuni maintes fois répondant à la demande de la fédération et de la LGEF de s'adapter, montrer de la souplesse et d'éviter de longs déplacements.

Saison 2019/2020 et les suivantes, organisation des championnats de district en deux phases:

SEPTEMBRE 2019		DECEMBRE 2019
U18-U19 D1	6 équipes classées 1° à 3°	U18 interdistrict
2 groupes de 10		3 groupes de 10
équipes		
U17 D1	9 équipes classées 1° à 3°	U18 interdistrict
3 groupes de 10		3 groupes de 10
équipes		
U15 D1	15 équipes classées 1° à 3°	U15 interdistricts
5 groupes de 10		3 groupes de 10
équipes		
U13 D1	4 équipes classées 1°	U13 interdistricts
4 groupes de 10		3 groupes de 10
équipes		

L'Assemblée Générale adopte le projet.

13. Vœux des clubs et modifications des règlements du DMF > Henri VIGNERON

Vœu de l'US ARGANCY > US ARGANCY

Exposé du motif: article 31

Les clubs possédant des terrains synthétiques profitent de la trêve hivernale pour remettre leur match car leur effectif est amoindri durant cette période. Le fait de ne pas pouvoir remettre ce match permettrait d'avoir moins de matchs en retard à combler.

"Les clubs possédant des terrains synthétiques ne sont pas habilités à remettre leur match. Seul l'arbitre de la rencontre pourra le faire le jour du match."

Avis favorable de la Commission Statuts et Règlements

Avis défavorable du Comité de Direction

Le vœu est retiré par le club d'Argancy.

Coupe de Moselle challenge « Alfred SCHWEITZER »

Durée des rencontres. Article 5

« Pour la finale, en cas de résultat nul à la fin du temps règlementaire, le vainqueur est désigné par l'épreuve des tirs aux buts.»

L'Assemblée Générale adopte cette modification à l'unanimité.

- Coupe de Moselle Jeunes, équipes réserves

Système de l'épreuve: article 3

"6. En cas de nouvelle égalité, à la moyenne au classement du Carton Bleu de la saison en cours de la phase d'Automne. »

Feuille de match

- "3.10.1. Il est fait usage d'une tablette pour réaliser une feuille de match informatisée (FMI) conformément aux Règlements sportifs du DMF Art. 16 alinéa II.B.
- 3.10.2. Des sanctions peuvent être prises en cas de non utilisation. Le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux de la FFF pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité."

L'Assemblée Générale adopte cette modification à l'unanimité.

- Coupe de Moselle Loisir-vétéran

Article 3 : conditions de participation et qualification des joueurs

« Les joueurs doivent être titulaire de la licence « seniors vétéran » ou d'une licence Loisir mais obligatoirement en âge d'être de catégorie vétérans délivrée par la LGEF.

Par dérogation, les équipes pourront comprendre, au maximum, trois joueurs qui ont atteint l'âge de 30 ans au 31 décembre de la première année calendaire de la saison en cours et qui n'ont pas encore atteint l'âge de la catégorie Séniors Vétéran.

Le nombre de joueurs pouvant participer à une rencontre est fixé à 16, soit 11 titulaires et 5 remplaçants.

Le remplacement permanent de tous les joueurs sera autorisé au cours de la partie dans la limite des 16 joueurs composant l'équipe.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation » n'est pas limité.»

L'Assemblée Générale adopte cette modification à l'unanimité.

Championnat de Moselle Loisir-vétéran

Article 7 : conditions de participation et qualification des joueurs

« Pour participer à l'épreuve, les joueurs devront être qualifiés en conformité avec les règlements de la FFF, de la LGEF et du DMF.

Les joueurs doivent être titulaire de la licence « seniors vétéran » ou d'une licence Loisir mais obligatoirement en âge d'être de catégorie vétérans délivrée par la LGEF.

Par dérogation, les équipes pourront comprendre, au maximum, trois joueurs qui ont atteint l'âge de 30 ans au 31 décembre de la première année calendaire de la saison en cours et qui n'ont pas encore atteint l'âge de la catégorie Séniors Vétéran.

En cas de match à rejouer et non de match remis, sont seuls autorisés à faire partie de l'équipe, les joueurs qualifiés au jour de la rencontre et à la date du match à rejouer.

Il sera infligé au club une amende fixée par le statut financier du DMF pour licence non présentée.

Le nombre de joueurs pouvant participer à une rencontre est fixé à 16, soit 11 titulaires et 5 remplaçants.

Le remplacement permanent de tous les joueurs sera autorisé au cours de la partie dans la limite des 16 joueurs composant l'équipe.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation » n'est pas limité. »

L'Assemblée Générale adopte cette modification à l'unanimité.

Règlements Généraux

Article 10: Obligations financières

"Les clubs non en règle au point de vue financier envers la FFF, la LGEF, le DMF ou les tiers (consécutivement pour ces derniers à une décision de Comité de Direction ou d'une commission), ne peuvent être représentés aux assemblées générales, et les questions ou interpellations déposées par eux ne seront pas discutées.

Si au 30 septembre le club ne s'est pas acquitté des sommes dues, toutes ses équipes se verront exclues des compétitions. »

L'Assemblée Générale adopte cette modification à l'unanimité.

Le Statut Mosellan de l'Arbitrage > Vincent MERULLA

Le DMF souhaite posséder son propre statut. Après un travail en amont de la Commission Départementale Statut de l'Arbitrage, la Commission Statut et Règlements a mis en forme le premier statut mosellan : « Statut Mosellan de l'Arbitrage »

Le nouveau statut moins contraignant incite les clubs à faire moins d'efforts pour rechercher des arbitres ; actuellement 15% d'arbitres et 20% de renouvellements en

moins et pénaliser les clubs du DMF pour favoriser la LGEF afin de fournir des arbitres en R3.

Notre D2 est un tremplin dans la formation de nos arbitres qui ont pour objectif de progresser dans le cursus. Le DMF sera obligé de supprimer le principe de trois arbitres en D2 voire d'un arbitre en D3 et D4.

La nouvelle pyramide permettra de résoudre en partie ce problème afin de présenter des candidats à l'arbitrage.

Article 41

STATUT	R1	R2	R3	D1	D2	D3	D4
Fédéral	4	3	2	2	Choix	du	DMF
Région Lorraine	4	4	4	3	2	2	1
LGEF proposition.	4	4	3	2ou3	1ou2	1	1
DMF projet	CHOIX			2 dont 1 majeur	2	1	1

Article 46. Conséquences

Statut fédéral : regard uniquement sur équipe 1

Statut départemental : regard sur toutes les équipes du club Exemple : un club a une équipe 1 en D2 une équipe 2 en D4

Doit avoir 2 arbitres mais n'en a qu'un seul

- → Equipe A pas en règle
- → Equipe B en règle

Conséquences sur les montées et annexes financières.

Article 46 – 47. Propositions

Statut départemental concernant la montée

Un club pourra âtre en infraction une 1° saison, puis une 2° et pourra accéder à une division supérieure.

A partir de la 3° saison il sera interdit de montée.

Ce n'est pas le cas pour les amendes financières doublées, triplées quadruplées sur les 2°, 3°, 4° saisons d'infraction.

Première saison d'infraction par équipe, par arbitre manquant :

D1 120€ D2 100€

D3 80€

D4 60€

Article 34 Propositions

Arbitres nommés 18 prestations nécessaires

Arbitres joueurs nommés 12

Arbitres stagiaires 10 mais peut être révisé au « Prorata Temporis » pour cette

catégorie

Pour éviter un abus de congés, reprise du texte régional qui donne des précisions sur :

- Le congé médical
- Les congés pour convenances personnelles
 Le tout limité à 6 mois.

Les candidats devront avoir leur domicile à moins de 50 km du club demandeur afin d'être en cohérence avec l'article concernant les mutations d'arbitres.

- Intégration des « très jeunes arbitres » de 13 ans au lieu des 14 à l'heure actuelle, comptabilisé comme un autre arbitre pour les clubs
- Possibilité d'affecter 4 prestations maximum d'un arbitre d'un club pour les attribuer à un arbitre du même club
- Un arbitre joueur est comptabilisé comme un arbitre à plein temps
- Un arbitre qui arrête sa carrière pour entrer en commission d'arbitrage compte encore une saison pour le club quitté
- Les arbitres joueurs sont comptabilisés comme arbitres à plein temps ; suppression des notions de quartiers ou villes de plus ou moins de 2000 habitants
- Les clubs qui ont un référent actif, validé par CDDRFA, auront droit à une mutation supplémentaire.
- Maintien de la sanction de 2 saisons en cas de retrait de licence.
- Le DMF propose une remise à zéro de tous les compteurs négatifs tout en conservant les acquis des clubs en termes de mutations

Calendrier des évènements

31 août : date limite de renouvellement et changement de statut

30 septembre : date limite d'information des clubs en infraction

31 décembre : date limite de demande de licence des nouveaux arbitres

31 janvier:

- date limite de demande de changement de club
- Date limite d'examen de régularisation
- Date limite d'étude des premières situations d'infraction

28 février: date limite de publication des clubs en infraction au 31 janvier

15 juin: date d'étude des secondes situation d'infraction incorporant la verification de la realisation du quota de matchs à arbitrer

30 juin: date limite de publication de la liste des clubs définitivement en infraction.

Conclusion:

La proposition de la Commission Statut Mosellan de l'Arbitrage se rapproche au maximum du statut fédéral. L'objectif du DMF est d'essayer de couvrir l'ensemble des rencontres programmées.

Actuellement, la CDA comptabilise un déficit de 62 arbitres par rapport à la saison précédente.

Le Statut de l'arbitrage mosellan est un peu plus contraignant que celui des districts voisins.

Si les clubs votent ce statut de l'arbitrage, il sera applicable dès la saison 2018 / 2019. Dans le cas contraire, ce sera le statut régional lorrain originel qui sera maintenu.

L'Assemblée Générale adopte le « Statut Mosellan de l'Arbitrage » présenté.

Les championnats « MOSELLE U13 » > Antoine FALCHI

La nouvelle architecture des compétitions Jeunes annoncée par la LGEF impose la mise en place d'une nouvelle structure des compétitions des U13 en Moselle. La règlementation des championnats U13 à 8 doit donc évoluer à compter de la saison 2019/2020.

Organisation:

Pour le championnat U13, trois niveaux D1, D2, D3 seront établis pour un championnat en deux phases: automne et printemps.

En phase d'automne, les équipes sont réparties en groupes géographiques de la manière suivante:

D1 : 4 groupes de 10 équipes

D2 : 8 groupes de 8 équipes

D3: autant de groupes de 8 équipes que nécessaires (groupes de 10 au printemps). Utilisation de la tablette FMI pour les niveaux D1 et D2, utilisation de la feuille d'arbitrage papier pour la D3.

Deux forfaits dans une même phase correspondent à un forfait général. Toutefois, une équipe qui fait forfait général en automne peut redémarrer en D3 lors de la phase de printemps.

Montées et descentes

Niveaux	Montées	Descentes
D1	4 au niveau Ligue suite au championnat automne et printemps soit le premier de chaque groupe	9° et 10° en D2
D2	Pour chacune des deux phases, montée du premier de D2 en D1	7° et 8° en D3 : phase d'automne 9° et 10° en D3 : phase de printemps
D3	Premier de chaque groupe en D2	

En sachant que les montées exceptionnelles sont possibles.

L'Assemblée Générale adopte le règlement des championnats « MOSELLE U13 » présenté.

Les championnats « MOSELLE JEUNES » > Antoine FALCHI

Organisation:

Les championnats « Moselle U15 », « Moselle U17 » et « Moselle U18 » se déroulent en deux phases, l'une en automne et l'autre au printemps.

Les équipes engagées sont affectées dans les divisions D1 et D2.

Durant la phase d'automne, les groupes géographiques seront composés du même nombre d'équipes si possible.

Composition des groupes:

Moselle D1 : les équipes qui se maintiennent en D1 ainsi que les équipes qui accèdent de D2

Moselle D2 : les équipes qui sont maintenues en D2 ainsi que les équipes qui descendent de D1

A l'issue de la phase de printemps, il n'y a pas d'accession en ligue, ce niveau disparaissant.

Une équipe nouvellement créée peut être engagée en D2 pour la phase de printemps mais ne sera pas comptabilisée pour le club au titre de l'article 10 des Règlements sportifs du DMF.

Un club dont une équipe a été déclarée forfait général au cours de la phase d'automne a la possibilité d'engager cette équipe lors de la phase de printemps. Elle participera alors au championnat de D2.

Participation et qualification :

Une équipe U18 est considérée comme une équipe inférieure en cas d'engagement

d'une équipe U17 au niveau LGEF ou d'une équipe U19 au niveau DMF.

Sont autorisés à participer :

Championnats	npionnats Qualifiés				
Moselle U18	Licenciés U18, U17, U16				
Moselle U17	Licenciés U17, U16, U15 surclassés				
Moselle U15	Licenciés U15, U14 et trois U13 surclassés				

Montées:

L'équipe la mieux classée dans chaque groupe de D2 accède en D1 à l'issue de chaque phase de championnat

A l'issue de la phase d'automne, le DMF a droit à

- 15 montées des championnats Moselle U15 en championnat de Ligue
- 6 montées des championnats U18 en championnat Ligue provenant de D1
- 9 montées des championnats Moselle U17 en championnat de Ligue

L'Assemblée Générale adopte le règlement des championnats « MOSELLE JEUNES » présenté.

Le championnat « MOSELLE U19 » > Antoine FALCHI

La nouvelle architecture des compétitions jeunes annoncée par la LGEF ne comporte pas de championnat U19. Le comité de direction du DMF a décidé d'organiser un championnat dédié à la catégorie U19 en Moselle

Organisation:

Un niveau en automne, groupes géographiques composés du même nombre d'équipes si possible.

Deux niveaux au printemps de D1 et D2 selon les mêmes critères.

Montées:

Au printemps, une seule équipe par club peut accéder en D1, toutes les autres seront en D2.

A l'issue de la phase de printemps, pas de montée en Ligue et pas d'accession de D2 en D1. De même, le niveau D1 disparaît, le titre de champion étant honorifique.

La saison suivante, toutes les équipes U19 redémarrent en phase d'automne en championnat de Moselle U19.

L'Assemblée Générale adopte le règlement des championnats « MOSELLE U19 » présenté.

Les championnats « MOSELLE seniors » > Henri VIGNERON

C'est un nouveau règlement qui est soumis au vote. Il découle de la proposition de la nouvelle organisation des championnats seniors. C'est la version règlementaire présenté et adoptée. Bien des articles vont chercher leur source dans les Règlements Sportifs des championnats existants. Comme pour toutes les modifications de règlements ou de nouveaux règlements, une numérotation unique est adoptée. Treize articles composent ce règlement. Ils sont présentés un à un.

L'Assemblée Générale adopte le règlement des championnats « MOSELLE Seniors» présenté.

- Les championnats « Futsal MOSELLE Jeunes» > Jean-Maurice PERNOT "Le District Mosellan de Football et la commission départementale de Futsal ont décidé d'appliquer la politique fédérale de développement de cette pratique. Pour les seniors, compte tenu de la difficulté pour la commission de pouvoir utiliser un nombre suffisant de gymnases, la coupe de Moselle sera supprimée à compter de la présente saison. La pratique du Futsal apporte au joueur un réel complément technique et moral. Pour les clubs les retombées sont profitables.

La commission Futsal est amenée à modifier les règlements en créant des règlements spécifiques aux jeunes et seniors soumis au vote de l'Assemblée.

Cette compétition se déroulera tous les samedis en période hivernale."

Jean Maurice PERNOT termine son intervention en incitant les clubs à participer à cette compétition et à favoriser cette activité.

L'Assemblée Générale adopte le règlement des championnats « Futsal MOSELLE Jeunes» présenté.

Le championnat « Futsal MOSELLE Seniors» > Jean-Maurice PERNOT

L'Assemblée Générale adopte le règlement du championnat « Futsal MOSELLE Seniors» présenté.

14. Organigramme championnats Jeunes printemps 2019 > Roger LAGRANGE

Comme chaque saison le Comité de Direction, à partir d'un projet élaboré par la Commission des Jeunes à 11, propose un organigramme de printemps pour chaque championnat de Jeunes à 11.

. Championnat U19

* PREMIERE PHASE (automne)

Les équipes sont réparties en 3 groupes: A, C et D

* DEUXIEME PHASE (printemps)

Les 4 premiers du groupe A et les deux premiers des groupes C et D forment 1 groupe de niveau A de 8 équipes.

Le solde des équipes est réparti en 1 ou 2 groupes de niveau B.

IMPORTANT!!!

A l'issue de la saison 2018/2019, il n'y aura pas d'accession au au CHAMPIONNAT LIGUE GRAND EST de FOOTBALL.

. Championnat U18

* PREMIERE PHASE (automne)

Les équipes sont réparties en 4 groupes:

$$A - B - C - D$$

- * DEUXIEME PHASE (printemps)
- . Les 2 premiers de chaque groupe forment 1 groupe de niveau A de 8 équipes.
- . Le solde des équipes est réparti en 2 groupes de niveau B.

A l'issue de la seconde phase, les deux premiers de chaque groupe de niveau A en règle, accèdent au CHAMPIONNAT LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL U18 R3.

. Championnat U17

* PREMIERE PHASE (automne)

Les équipes sont réparties en 8 groupes:

- * DEUXIEME PHASE (printemps)
- Les 2 premiers de chaque groupe + les 4 meilleurs 3èmes départagés au CARTON BLEU forment 2 groupes de niveau A (2X10 équipes)
- Le solde des équipes est réparti en 6 groupes de niveau B.

A l'issue de la seconde phase, les deux premiers de chaque groupe de niveau A en règle, accèdent au CHAMPIONNAT LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL U18 R3. * PREMIERE PHASE (automne)

Les équipes sont réparties en 11 groupes:

A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-K

- * DEUXIEME PHASE (printemps)
- Les 3 premiers de chaque groupe + les 7 meilleurs 4èmes départagés au CARTON BLEU forment 4 groupes de niveau A (4X10 équipes)
- . Le solde des équipes est réparti en 8 groupes de niveau B.

A l'issue de la seconde phase, le premier de

L'Assemblée Générale adopte les organigrammes présentés.

15. Organigramme seniors de fin de saison 2018-2019 > Henri VIGNERON

Les différentes hypothèses de mouvements à la fin de la saison 2018-2019 sont présentées à partir du cas de 6 descentes de R3 en D1. Dans le tableau projeté et diffusé sur le site dans le cahier spécial AG apparaissent les chiffres indispensables à la compréhension des mouvements de l'intersaison futur.

		Descentes de R3 3	Descentes de R3 4	Descentes de R3 5	Descentes de R3 6	Descentes de R3 7	Descentes de R3	Descentes de R3 9	Descentes de R3 10
D1	Saison 2018-2019	72	72	72	72	72	72	72	72
	Montées en R3	7	7	7	7	7	7	7	7
	Descentes en D2	31	32	33	34	35	36	37	38
	Descentes de R3	3	4	5	6	7	8	9	10
	Montées de D2	11	11	11	11	11	11	11	11
	Saison 2019-2020	48	48	48	48	48	48	48	48
D2	Saison 2018-2019	110	110	110	110	110	110	110	110
	Montées en D1	11	11	11	11	11	11	11	11
	Descentes en D3	54	55	56	57	58	59	60	61
	Descentes de D1	31	32	33	34	35	36	37	38
	Montées de D3	20	20	20	20	20	20	20	20
	Saison 2019-2020	96	96	96	96	96	96	96	96
D3	Saison 2018-2019	187	187	187	187	187	187	187	187
	Montées en D2	20	20	20	20	20	20	20	20
	Descentes en D4	43	44	45	46	47	48	49	50
	Descentes de D2	54	55	56	57	58	59	60	61
	Montées de D4	14	14	14	14	14	14	14	14
	Saison 2019-2020	192	192	192	192	192	192	192	192
D4	Saison 2018-2019	141	141	141	141	141	141	141	141
	Montées en D3	14	14	14	14	14	14	14	14
	Descentes de D3	43	44	45	46	47	48	49	50

Saison 2019-2020 Toutes les équipes n'évoluant ni en D1 ni en D2 ni en D3.

L'Assemblée Générale adopte l'organigramme présenté.

16. Remise des récompenses :

. Carton Vert > Pierre TAESCH

Cette action fédérale vise à récompenser un geste citoyen ou éco citoyen remarqué sur une rencontre et non un geste technique particulier, geste répondant aux cinq valeurs du P.E.F. : plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité.

Le comité de direction a choisi de valoriser depuis deux ans la catégorie des 15 ans niveau A de la seconde phase de championnat. Une dotation fédérale est offerte aux lauréats.

Le District Mosellan de Football offert une dotation de ballons aux quatre premières équipes ayant obtenu le plus grand nombre de carton verts ainsi qu'une invitation à une rencontre de championnat Ligue 2 au FC METZ.

60 cartons verts ont été distribués la dernière saison par les arbitres et parents accompagnateurs soit 19 clubs lauréats.

Les équipes récompensées pour la dernière saison furent: ES WOIPPY, AS MONTIGNY LES METZ,

CS VEYMERANGE et CA BOULAY

. « 500 ballons » > Emmanuel SALING

Cette initiative rééditée chaque saison vise à offrir un ballon à chaque équipe participant aux championnats Moselle U17, U18, U19 qui réussit à terminer une rencontre sans sanction administrative. Chaque saison, 500 ballons sont ainsi distribués.

Cette opération s'inscrit dans la lutte et la prévention des incivilités et des violences.

Une remise symbolique est faite à raison d'un club par secteur selon le tableau suivant.

SECTEURS	CLUBS	DOTATION	REMISE
SIDERURGIE	BURE BOULANGE	5 BALLONS	A. FALCHI
METZ	SC MARLY	12 BALLONS	C.LACOUR
HOUILLER	CARLING	5 BALLONS	D. PAUL
MONTAGNE	HILBESHEIM	7 BALLONS	J.M. BRICLOT

. « Bénévoles du mois » > Emmanuel SALING

Dans le cadre de la dotation fédérale destinée aux « bénévoles du mois », 18 récipiendaires reçurent leur dotation des mains de membres du Comité de Direction (17 présidents de clubs et 1 super bénévole du district).

Furent récompensés à l'occasion de l'Assemblée générale :

BAFFELLI Frédéric MERLEBACH SO BONNEFOIS Jean-Jacques ST AVOLD EN

CARDET Bruno VOLMERANGE LES MINES CS

FICHTER Emmanuel BETTBORN HELLERING

FONTAROSA Denis LES COTEAUX AS

GENDRON Michel METZ APM

GRANDHOMME Maurice DMF

GROSS Roland HOLVING US
HAFFNER ALAIN DOLVING ASC
KARAS Armand HOCHWALD
LEFEVRE Stéphane KEDANGE CEP
MAYERUS Jérôme RUSSANGE US
MULLER Jean-Marie HAMBACH FC

PIERRE Christian RECH AS

RIMLINGER Gaston ACHEN ETTING SCHMIT 08

SCHMITTAG Julien DANNELBOURG FC

VITALI François TERVILLE SC WEINGARTNER Odile TREMERY FC

. "Fidélité aux AG du DMF"

Le club d'ARGANCY est tiré au sort parmi les clubs fidèles aux Assemblées Générales. Ce club s'est vu remettre une dotation de cinq ballons.

17. Intervention des personnalités invitées:

. Représentant du président du Conseil départemental de la Moselle > Jeanine BERVILLER

Représentante Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil départemental de la Moselle retenu par d'autres obligations, Madame Jeanine BERVILER, conseillère départementale du canton du Saulnois rappelle l'implication du département dans le sport avec 75000€ investis au titre du plan de développement des actions sportives. Un accent est également mis sur la nécessaire formation initiale et continue des éducateurs.

. Représentant du président de la Ligue du grand Est de Football> René LOPEZ, 1er vice-président

René LOPEZ, représentant Albert GEMMRICH, président de la LGEF, remercie les clubs, les dirigeants, arbitres et éducateurs pour le travail accompli tout au long de la saison et à titre personnel se montre très touché et heureux d'être présent à l'Assemblée Générale.

Tout a été dit souligne l'ancien président du DMF; équipe de France et coupe du Monde, la future coupe du monde féminine de 2019, une situation financière favorable au DMF, une actualité sportive et éducative auprès des jeunes toujours présente, le développement des différentes pratiques en phase avec l'équipe technique de la LGEF, et malheureusement une

situation récurrente d'incivilités qui salit le travail de qualité des éducateurs. Cette situation doit inciter chaque dirigeant à consulter l'observatoire des comportements. L'aide aux clubs doit aider ces derniers à structurer, encadrer, développer. Il souligne le protocole signé par le Préfet ainsi que les nouvelles pyramides de championnats votées par l'assemblée.

Il souligne la quantité de travail pour mettre en ordre de marche cette ligue à trois, les nombreuses réunions pour harmoniser, écouter, soutenir les clubs dans la sérénité pour les jeunes et les parents, d'où l'importance de proposer des éducateurs qualifiés, exemplaires. Avec la confiance, la tolérance et la patience, trois éléments qui amèneront à la satisfaction.

René LOPEZ achève son intervention en adressant ses félicitations aux récipiendaires des médailles fédérales ainsi que les clubs et bénévoles. Enfin, il souhaite bonne chance à Emmanuel SALING qui réussira sans problème.

Merci à toutes et à tous et bonne saison à chacun.

. Représentant du président de la Ligue du grand Est de Football> Joël MULLER, président délégué

Joël MULLER, à son tour, félicite chacun pour le travail accompli et remercie pour la cohésion des décisions prises, soulignant les positions de Christophe SOLLNER toujours présent pour défendre les intérêts de la Moselle à la LGEF.

. Représentant de la Direction Départementale Cohésion Sociale > Saïd OULD YAHIA

En préambule, Monsieur OULD YAHIA excuse l'absence de Madame la Directrice départementale retenue par d'autres obligations et s'associe aux éloges faites en l'honneur de Gérard NAUDIN pour la simplicité et l'implication au sein du district Mosellan de Football facilitant l'intervention de l'Etat, en lui souhaitant une bonne future retraite.

Monsieur OULD YAHIA sait que son successeur sera dans la même veine concernant l'engagement dans le football facilitant de ce fait la relation de confiance.

La cohésion sociale est en pleine réforme et se pose le devenir du sport en France. Certes, la remise en cause n'est pas actée mais des recentrages sont à prévoir.

Le District Mosellan de Football a le soutien du CNDS pour 2018 mais ce dernier est également tenu par des contraintes de budgets ce qui aura un impact dans celui des sports.

Des réformes seront annoncées par le gouvernement mais cela ne doit pas nous détourner du travail mené auprès des jeunes qui sont confiés dans les clubs.

18. Clôture de l'Assemblée Générale > Christophe SOLLNER

Après avoir remis la plaquette au Président du club de VIC-sur-SEILLE, Monsieur LEROY, club organisateur et une assiette souvenir à Monsieur Jérôme END, premier magistrat de la commune et remercié les membres de l'Assemblée Générale à l'issue de cette réunion de travail fructueuse, Christophe SOLLNER clôt la séance avant d'inviter l'assistance à l'apéritif puis au repas.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint Henri VIGNERON, secrétaire général